



FLASH INFO

Campagne de mobilité des **Surveillants et** **Brigadiers 1er semestre 2024**

Suite aux difficultés rencontrées avec le logiciel Harmonie au regard de la réforme statutaire, la date de publication des résultats initialement fixée au 15 juillet 2024 est reportée.

La DAP indique que la publication sera faite au plus tard le

30 juillet 2024 !

Les agents auront donc un délai très court pour effectuer leur changement de résidence au regard de la prise de fonction au 1 octobre 2024.

L'UFAP Unsa Justice exige que l'Administration prenne en considération les éventuelles demandes de report de prise de fonctions formulées par les agents.

Nos représentants restent à votre disposition pour toutes questions !



L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS INFORME

Le 11 juillet 2024

Plus d'infos sur ufap.fr